



LES ALIMENTS MAPLE LEAF INC.

Rapport de gestion
Pour le trimestre clos le
30 juin 2024

Rapport de gestion

1	Aperçu financier	1
2	Secteurs d'exploitation	2
3	Frais de restructuration et autres frais connexes	4
4	Impôt sur le résultat	4
5	Sources de financement et liquidité	4
6	Dépenses en immobilisations	6
7	Offre publique de rachat dans le cours normal des activités	6
8	Flux de trésorerie et financement	6
9	Instruments financiers et gestion des risques	7
10	Transactions entre parties liées	8
11	Capital social	8
12	Événement postérieur à la clôture	8
13	Autres considérations	8
14	Sommaire des résultats trimestriels	9
15	Méthodes comptables significatives	9
16	Contrôle interne à l'égard de l'information financière	10
17	Perspectives	10
18	Mesures financières non conformes aux IFRS	10
19	Énoncés prospectifs	14
20	À propos de Les Aliments Maple Leaf Inc.	18

Rapport de gestion

Tous les montants en dollars sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le 7 août 2024

1. APERÇU FINANCIER

(en millions de dollars, sauf le bénéfice par action) (non audité)	Aux 30 juin et pour les trimestres clos à cette date			Aux 30 juin et pour les semestres clos à cette date		
	2024	2023	Variation (en %)	2024	2023	Variation (en %)
Ventes ⁱ⁾	1 260,9 \$	1 265,8 \$	(0,4) %	2 414,1 \$	2 436,9 \$	(0,9) %
Résultat net	(26,2) \$	(53,7) \$	51,2 %	25,4 \$	(111,4) \$	n. s. ⁱⁱⁱ⁾
(Perte) bénéfice de base par action	(0,21) \$	(0,44) \$	52,3 %	0,21 \$	(0,92) \$	n. s. ⁱⁱⁱ⁾
Résultat d'exploitation ajusté ⁱⁱ⁾	78,1 \$	45,9 \$	70,3 %	131,1 \$	65,2 \$	101,1 %
Résultat ajusté par action ⁱⁱ⁾	0,18 \$	0,00 \$	n. s. ⁱⁱⁱ⁾	0,22 \$	(0,12) \$	n. s. ⁱⁱⁱ⁾
BAIIA ajusté ⁱⁱ⁾	140,9 \$	103,1 \$	36,7 %	257,3 \$	178,4 \$	44,2 %
Bénéfice avant impôts ajusté ⁱⁱ⁾	34,4 \$	6,7 \$	413,4 %	44,8 \$	(7,3) \$	n. s. ⁱⁱⁱ⁾
Flux de trésorerie disponibles ⁱⁱ⁾	27,0 \$	(76,3) \$	n. s. ⁱⁱⁱ⁾	100,7 \$	(64,0) \$	n. s. ⁱⁱⁱ⁾
Dettes nettes ⁱⁱ⁾				(1 723,1) \$	(1 807,4) \$	4,7 %

ⁱ⁾ Les montants trimestriels pour 2023 ont été ajustés afin d'éliminer les nouvelles ententes de vente conclues au cours de l'exercice, qui contenaient une attente de rachat, montants qui ont été constatés précédemment à titre de ventes externes.

ⁱⁱ⁾ Se reporter à la rubrique 18 intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent document pour une définition de ces mesures.

ⁱⁱⁱ⁾ Non significatif.

Les ventes du deuxième trimestre de 2024 se sont élevées à 1 260,9 millions de dollars, comparativement à 1 265,8 millions de dollars à l'exercice précédent, soit une baisse de 0,4 %. Les ventes de l'unité d'exploitation des aliments préparés ont augmenté de 1,0 %, la hausse de 3,2 % des ventes dans le secteur des viandes préparées a été toutefois contrebalancée en partie par une baisse de 3,9 % dans le secteur de la volaille et de 2,5 % dans celui des protéines végétales par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les ventes de l'unité d'exploitation du porc ont diminué de 4,2 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

En cumul annuel pour 2024, les ventes se sont élevées à 2 414,1 millions de dollars, comparativement à 2 436,9 millions de dollars au dernier exercice, soit une augmentation de 0,9 %. Les ventes de l'unité des aliments préparés ont augmenté légèrement de 0,4 %, avec une augmentation de 3,0 % dans le secteur des viandes préparées, en grande partie annulée par des baisses de 5,5 % et de 4,1 % respectivement des ventes dans les secteurs de la volaille et des protéines végétales. Les ventes au sein de l'unité d'exploitation de porc ont diminué de 4,4 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les résultats par secteur d'exploitation, consultez la rubrique 2 intitulée « Secteurs d'exploitation ».

Grâce à l'amélioration des marchés du porc, à la réduction des frais de démarrage dans les nouvelles installations et à l'amélioration de l'efficacité opérationnelle, qui ont toutes été en partie compensées par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives, la valeur de marché non réalisée des actifs biologiques et des instruments dérivés, et la hausse de la charge d'intérêts, la perte pour le deuxième trimestre de 2024 de 26,2 millions de dollars (perte de 0,21 \$ par action de base) s'est améliorée par rapport à une perte de 53,7 millions de dollars (perte de 0,44 \$ par action de base) à l'exercice précédent.

En cumul annuel pour 2024, le bénéfice net s'est chiffré à 25,4 millions de dollars (0,21 \$ par action de base), comparativement à une perte de 111,4 millions de dollars (perte de 0,92 \$ par action de base) à l'exercice précédent. La hausse est attribuable à l'amélioration du marché du porc, à la réduction des coûts de démarrage aux nouvelles installations, à l'amélioration de l'efficacité opérationnelle, aux ajustements à la valeur de marché non réalisés des actifs biologiques et des instruments dérivés qui sont comptabilisés en dehors du bénéfice d'exploitation ajusté, et à des charges de restructuration moins élevées. Ces facteurs ont tous été contrebalancés en partie par des frais de vente et charges générales et administratives, des charges d'intérêt et de l'impôt sur le résultat plus élevés.

Le résultat d'exploitation ajusté pour le deuxième trimestre de 2024 a été de 78,1 millions de dollars, comparativement à 45,9 millions de dollars au dernier exercice. En ce qui concerne le résultat ajusté par action, il s'est établi à 0,18 \$ pour le deuxième trimestre de 2024, par rapport à 0,00 \$ à l'exercice précédent. L'augmentation est attribuable à l'amélioration des conditions du marché du porc et de l'efficacité opérationnelle, annulée partiellement par la hausse des frais de vente et charges générales et administratives.

En cumul annuel en 2024, le résultat d'exploitation ajusté s'est établi à 131,1 millions de dollars, comparativement à 65,2 millions de dollars à l'exercice précédent. Le résultat ajusté par action de 2024 s'est établi à 0,22 \$, comparativement à une perte de 0,12 \$ à l'exercice précédent, en raison de facteurs semblables à ceux qui ont été énumérés ci-dessus pour le deuxième trimestre.

Le bénéfice avant impôts ajusté du deuxième trimestre de 2024 s'est élevé à 34,4 millions de dollars comparativement à une perte de 6,7 millions de dollars à l'exercice précédent. Le bénéfice avant impôts ajusté est attribuable à l'amélioration des conditions du marché du porc et à l'efficacité opérationnelle, partiellement contrebalancée par la charge d'intérêts en raison de la hausse des taux d'intérêt et de la hausse des frais de vente et des charges générales et administratives.

En cumul annuel, le bénéfice avant impôts ajusté de 2024 s'établit à 44,8 millions de dollars comparativement à une perte de 7,3 millions de dollars à l'exercice précédent en raison de facteurs semblables à ceux mentionnés ci-dessus.

Les flux de trésorerie disponibles pour le deuxième trimestre de 2024 se sont chiffrés à 27,0 millions de dollars, comparativement à des flux de trésorerie disponibles négatifs de 76,3 millions de dollars à l'exercice précédent. La progression est attribuable à l'amélioration des résultats après le retrait des éléments hors caisse, aux remboursements d'impôt sur le revenu, à la diminution des paiements de restructuration et à la réduction des investissements dans le fonds de roulement, combinés à la baisse de l'investissement dans l'entretien.

En cumul annuel, les flux de trésorerie disponibles de 2024 se sont établis à 100,7 millions de dollars, comparativement à des flux de trésorerie disponibles négatifs de 64,0 millions de dollars à l'exercice précédent. Les flux de trésorerie disponibles ont considérablement augmenté en raison des facteurs susmentionnés pour le deuxième trimestre.

La dette nette au 30 juin 2024 était de 1 723,1 millions de dollars, soit une diminution de 84,3 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Pour une analyse des variations de la dette nette, consultez la rubrique 8. Flux de trésorerie et financement.

Pour de plus amples renseignements sur les mesures et les résultats opérationnels clés, consultez la rubrique 2, intitulée « Secteurs d'exploitation. » ci-dessous.

2. SECTEURS D'EXPLOITATION

Au cours du premier trimestre de 2024, la société a annoncé une mise à jour de son plan stratégique qui prend en considération les progrès réalisés vers l'atteinte de son objectif et de sa vision et établit la feuille de route pour le prochain chapitre sur la façon dont Les Aliments Maple Leaf a l'intention d'atteindre ces objectifs.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces objectifs, la société a regroupé ses activités dans les domaines des protéines animales et végétales sous une même organisation et a harmonisé sa structure organisationnelle afin de mettre l'accent sur le potentiel de croissance dans les marchés clés et de stimuler l'efficacité opérationnelle. Par conséquent, au premier trimestre de 2024, Les Aliments Maple Leaf a commencé à présenter ses résultats d'affaires et d'exploitation en tant qu'entreprise consolidée de produits protéinés, et a mis à jour son objectif pour la marge du BAIIA ajusté de 14 % à 16 % pour inclure les protéines végétales.

En tant qu'entreprise consolidée de produits protéinés, les Aliments Maple Leaf compte deux unités d'exploitation : Les aliments préparés et le porc, qui représentent en moyenne environ 75 % et 25 % des revenus totaux de la société, respectivement. Les aliments préparés combinent les activités des viandes préparées, des protéines végétales et de la volaille, qui représentent en moyenne environ 50 %, 5 % et 20 % des revenus totaux de la société, respectivement.

Le 9 juillet 2024, Les Aliments Maple Leaf a annoncé son intention de se séparer en deux sociétés ouvertes indépendantes en procédant à la scission de ses activités du secteur du porc. Cette séparation devrait être finalisée en 2025.

Le tableau ci-dessous présente le résumé des ventes, du profit brut, des frais de vente et charges générales et administratives, du résultat d'exploitation ajusté, du BAIIA ajusté, de la marge du BAIIA ajusté et du bénéfice avant impôts ajusté pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023.

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire) (non audité)</i>	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Ventesⁱ⁾	1 260,9 \$	1 265,8 \$	2 414,1 \$	2 436,9 \$
Profit brut (perte brute)	131,2 \$	93,6 \$	357,5 \$	170,0 \$
Frais de vente et charges générales et administratives	116,6 \$	106,2 \$	226,7 \$	208,9 \$
Résultat d'exploitation ajustéⁱⁱ⁾	78,1 \$	45,9 \$	131,1 \$	65,2 \$
BAIIA ajustéⁱⁱ⁾	140,9 \$	103,1 \$	257,3 \$	178,4 \$
Marge du BAIIA ajusté^{i) ii)}	11,2 %	8,1 %	10,7 %	7,3 %
Bénéfice avant impôts ajustéⁱⁱ⁾	34,4 \$	6,7 \$	44,8 \$	(7,3) \$

ⁱ⁾ Les montants trimestriels pour 2023 ont été ajustés afin d'éliminer les nouvelles ententes de vente conclues au cours de l'exercice, qui contenaient une attente de rachat, montants qui ont été constatés précédemment à titre de ventes externes.

ⁱⁱ⁾ Se reporter à la rubrique 18 intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent document pour une définition de ces mesures.

Les ventes du deuxième trimestre ont diminué de 0,4 % pour s'établir à 1 260,9 millions de dollars comparativement à 1 265,8 millions de dollars à l'exercice précédent. Les ventes de l'unité d'exploitation des aliments préparés ont augmenté d'environ 1,0 %, la hausse de 3,2 % des ventes dans le secteur des viandes préparées a été toutefois annulée par une baisse de 3,9 % dans le secteur de la volaille et de 2,5 % dans celui des protéines végétales. Les ventes dans l'unité d'exploitation du porc ont diminué de 4,2 % par rapport à l'an dernier. Le volume et la composition de l'offre des produits sont à l'origine de l'augmentation des ventes dans le secteur des viandes préparées, tandis que les baisses de volume dans le secteur des produits de volaille frais ont été causées par une baisse des ventes à l'industrie; et pour le secteur du porc, par une réduction des achats de porcs pour la transformation et un taux de change négatif.

En cumul annuel pour 2024, les ventes ont diminué de 0,9 % pour s'établir à 2 414,1 millions de dollars, comparativement à 2 436,9 millions de dollars, à l'exercice précédent. La baisse des ventes est attribuable à des facteurs similaires à ceux mentionnés ci-dessus et à une réduction des achats de porc destiné à la transformation au premier trimestre de 2024.

Le profit brut du deuxième trimestre a augmenté, s'établissant à 131,2 millions de dollars (marge brute¹⁾ de 10,4 %, comparativement à 93,6 millions de dollars (marge brute¹⁾ de 7,4 %) à l'exercice précédent. L'augmentation du profit brut est attribuable à l'amélioration des conditions du marché du porc, à la réduction des coûts de démarrage de l'usine de volaille de London et au Bacon Centre of Excellence et à l'amélioration de l'efficacité opérationnelle dans l'ensemble du réseau, facteurs qui ont été en partie contrebalancés par des ajustements à la valeur de marché non réalisés des actifs biologiques, attribuables aux changements dans les marchés de la nourriture pour animaux et du porc.

Le profit brut en cumul annuel pour 2024 est de 357,5 millions de dollars (marge brute¹⁾ de 14,8 %) comparativement à 170,0 millions de dollars (marge brute¹⁾ de 7,0 %) à l'exercice précédent. La hausse du profit brut est attribuable à l'amélioration des conditions du marché du porc, à la réduction des coûts de démarrage à l'usine de volaille de London et au Bacon Centre of Excellence, à l'efficacité opérationnelle et aux gains non réalisés sur la valeur de marché des actifs biologiques attribuables aux changements survenus dans les marchés de la nourriture pour animaux et du porc.

Au deuxième trimestre, les frais de vente et charges générales et administratives se sont établis à 116,6 millions de dollars, comparativement à 106,2 millions de dollars à l'exercice précédent. L'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives est principalement attribuable à la hausse de la charge de rémunération variable des frais de services-conseils.

En cumul annuel pour 2024, les frais de vente et charges générales et administratives se sont établis à 226,7 millions de dollars, comparativement à 208,9 millions de dollars à l'exercice précédent. L'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives est le fait des facteurs susmentionnés.

Le résultat d'exploitation ajusté du deuxième trimestre s'est établi à 78,1 millions de dollars, comparativement à 45,9 millions de dollars à l'exercice précédent, en raison principalement des facteurs susmentionnés liés au profit brut et aux frais de vente et charges générales et administratives, et à l'exclusion de l'incidence des ajustements à la valeur de marché non réalisés et des coûts de démarrage, qui sont exclus du calcul du résultat d'exploitation ajusté.

En cumul annuel, pour 2024, le résultat d'exploitation ajusté s'est établi à 131,1 millions de dollars, comparativement à 65,2 millions de dollars à l'exercice précédent, dans la tendance des facteurs susmentionnés.

Le BAIIA ajusté pour le deuxième trimestre s'est établi à 140,9 millions de dollars, comparativement à 103,1 millions de dollars à l'exercice précédent, dans la tendance des facteurs susmentionnés et en excluant l'incidence des ajustements à la valeur de marché non réalisés et des coûts de démarrage. Pour le deuxième trimestre de 2024, la marge du BAIIA ajusté était de 11,2 %, comparativement à 8,1 % à l'exercice précédent, également en raison des facteurs susmentionnés.

En cumul annuel, pour 2024, le BAIIA ajusté s'est établi à 257,3 millions de dollars, comparativement à 178,4 millions de dollars à l'exercice précédent, dans la tendance des facteurs susmentionnés. En cumul annuel, pour 2024, la marge du BAIIA ajusté était de 10,7 %, comparativement à 7,3 % à l'exercice précédent, également dans la tendance des facteurs susmentionnés.

Le bénéfice avant impôts ajusté du deuxième trimestre s'est établi à 34,4 millions de dollars, comparativement à 6,7 millions de dollars à l'exercice précédent, dans la tendance des facteurs susmentionnés, ce qui a été contrebalancé en partie par l'augmentation de 6,1 millions de dollars de la charge d'intérêts en raison de la hausse des taux d'intérêt et excluant également l'incidence des ajustements à la valeur de marché non réalisés et des coûts de démarrage.

En cumul annuel, le bénéfice avant impôts ajusté s'est établi à 44,8 millions de dollars comparativement à une perte de 7,3 millions de dollars à l'exercice précédent, dans la tendance des facteurs susmentionnés, et en raison de l'augmentation de 16,6 millions de dollars de la charge d'intérêts en raison de la hausse des taux d'intérêt et des niveaux d'endettement.

¹⁾ La marge brute représente le profit brut (perte brute) divisé par les ventes.

²⁾ Se reporter à la rubrique 18 intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent document pour une définition de ces mesures.

3. FRAIS DE RESTRUCTURATION ET AUTRES FRAIS CONNEXES

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2024, les frais de restructuration et autres frais connexes ont été constitués d'une charge nette de 6,9 millions de dollars. Du montant de 6,9 millions de dollars, des indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel de 6,1 millions de dollars et un montant de 0,5 million de dollars au titre de l'amortissement accéléré sont attribuables à la fermeture annoncée de l'usine de transformation ultérieure de volaille de la société à Brantford, en Ontario, afin de regrouper la production dans l'ensemble du réseau. Une charge supplémentaire de 0,3 million de dollars liée au démantèlement est attribuable à la fermeture des usines de production de volaille de Brampton, de Toronto, de St. Mary's et de Schomberg.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2023, les frais de restructuration et autres frais connexes ont été constitués d'une charge nette de 11,0 millions de dollars. Du montant de 11,0 millions de dollars, des coûts de mise hors service s'élevant à 1,7 million de dollars étaient liés à des indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel; une tranche de 1,0 million de dollars était liée aux dépréciations d'actifs; et une tranche de 0,8 million de dollars était liée à l'amortissement accéléré attribuable à la fermeture des usines de production de volaille de Brampton, Toronto, St. Mary's et Schomberg. Un montant additionnel de 5,0 millions de dollars lié à la dépréciation d'actifs, de 0,4 million de dollars lié à la dépréciation de stocks et de 1,3 million de dollars lié à des indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel résultaient de changements organisationnels du Groupe des protéines végétales.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2024, les frais de restructuration et autres frais connexes ont été constitués d'une charge nette de 6,2 millions de dollars. Du montant de 6,2 millions de dollars, une tranche s'élevant à 6,1 millions de dollars était liée à des indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel; une tranche de 0,5 million de dollars était liée à l'amortissement accéléré attribuable à la fermeture de l'usine de volaille de Brampton. Une tranche de 0,8 million de dollars était liée à la mise hors service, des reprises de 1,3 million de dollars étaient liées à des indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel et des reprises de 0,1 million de dollars étaient liées à la dépréciation d'actifs en raison de la fermeture des usines de production de volaille de Brampton, Toronto, St. Mary's et Schomberg. Un montant additionnel de 0,1 million de dollars lié à la dépréciation de stocks était attribuable à des changements organisationnels du Groupe des protéines végétales. La tranche restante de 0,1 million de dollars avait trait aux frais liés au personnel découlant d'autres initiatives de restructuration organisationnelle.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, les frais de restructuration et autres frais connexes ont été constitués d'une charge nette de 18,8 millions de dollars. Du montant de 18,8 millions de dollars, une tranche de 2,8 millions de dollars était liée aux coûts des mises hors service; une tranche de 1,1 million de dollars était liée aux indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel; une tranche de 1,0 million de dollars était liée aux dépréciations d'actifs et une tranche de 2,2 millions de dollars, à l'amortissement accéléré en raison des fermetures des usines de production de volaille de Brampton, de Toronto, de St Mary's et de Schomberg. Une tranche supplémentaire de 5,0 millions de dollars était liée aux dépréciations d'actifs et une tranche de 4,4 millions de dollars à la dépréciation des stocks. De plus, une tranche de 1,7 million de dollars était liée aux indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel et une tranche de 0,1 million de dollars était liée aux autres coûts décaissés suivant les changements organisationnels du Groupe des protéines végétales. La tranche restante de 0,5 million de dollars avait trait aux frais liés au personnel découlant d'autres initiatives de restructuration organisationnelle.

4. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Au deuxième trimestre et au semestre clos le 30 juin 2024, le taux effectif au titre du recouvrement et de la charge d'impôt sur le résultat diffère du taux d'imposition réglementaire au Canada de 26,2 %, principalement du fait que la société n'a pas comptabilisé un recouvrement de l'impôt reporté sur les pertes subies par la filiale des protéines végétales. Le taux d'impôt effectif qui a été utilisé pour calculer le résultat ajusté par action du deuxième trimestre et du semestre clos le 30 juin 2024 s'est établi à 32,8 % et à 38,5 %, respectivement. Le taux d'impôt effectif qui a été utilisé pour calculer le résultat ajusté par action pour le deuxième trimestre et le semestre diffère du taux d'imposition réglementaire au Canada essentiellement en raison des facteurs décrits plus haut. Au deuxième trimestre et au semestre clos le 30 juin 2024, le taux effectif applicable aux charges de restructuration qui a été utilisé pour calculer le résultat ajusté par action s'est établi à 25,6 % et à 25,4 %, respectivement.

Au deuxième trimestre et au semestre clos le 30 juin 2023, le taux effectif au titre du recouvrement d'impôt diffère du taux d'imposition réglementaire au Canada de 26,2 %, principalement du fait que la société n'a pas comptabilisé un recouvrement de l'impôt reporté sur les pertes subies par la filiale des protéines végétales. Le taux d'impôt effectif qui a été utilisé pour calculer le résultat ajusté par action du deuxième trimestre et du semestre clos le 30 juin 2023 s'est établi à 92,6 % et à 98,4 %, respectivement. Le taux d'impôt effectif qui a été utilisé pour calculer le résultat ajusté par action pour le deuxième trimestre et le semestre diffère du taux d'imposition réglementaire au Canada essentiellement en raison des facteurs décrits plus haut. Au deuxième trimestre et au semestre clos le 30 juin 2023, le taux effectif au titre du recouvrement applicable aux charges de restructuration qui a été utilisé pour calculer le résultat ajusté par action s'est établi à 9,9 % et à 10,3 %, respectivement.

5. SOURCES DE FINANCEMENT ET LIQUIDITÉS

Le secteur des aliments de consommation dans lequel la société exerce ses activités se caractérise généralement par des volumes de ventes élevés et un renouvellement rapide des stocks et des créances clients. Habituellement, les créances clients et les stocks peuvent être facilement convertis en trésorerie. Les fluctuations des prix des matières premières, ainsi que les variations de prix saisonnières et les autres fluctuations liées aux marchés influent sur le montant investi dans le fonds de roulement. La société a toujours dégagé d'excellents flux de trésorerie d'exploitation. Ces flux de trésorerie d'exploitation assurent à la société des liquidités sous-jacentes solides qu'elle complète en ayant recours à des facilités de crédit et aux fonds en caisse lui procurant un financement à plus long terme et lui permettant de parer aux variations de son fonds de roulement.

Au 30 juin 2024, les soldes de trésorerie de la société se chiffraient à 158,4 millions de dollars (156,9 millions de dollars au 30 juin 2023; 203,4 millions de dollars au 31 décembre 2023). La trésorerie est investie dans des dépôts à vue et à court terme auprès d'institutions financières canadiennes dont la dette à long terme est assortie d'une cote A ou d'une cote supérieure.

La composition de la dette à long terme se détaille comme suit :

(en milliers de dollars) (non audité)	Au 30 juin 2024	Au 30 juin 2023	Au 31 décembre 2023
Ligne de crédit renouvelable	863 400 \$	863 400 \$	843 400 \$
Facilité de crédit à terme en dollars américains, tranche 1	362 692	350 847	350 873
Facilité de crédit à terme en dollars canadiens, tranche 2	350 000	350 000	350 000
Facilité de crédit à terme en dollars canadiens, tranche 3	300 000	400 000	400 000
Prêts publics	6 628	6 917	7 147
Financement de fournisseurs	3 607	—	4 202
Charges de financement différées	(4 863)	(6 948)	(4 807)
Total de la dette à long terme	1 881 464 \$	1 964 216 \$	1 950 815 \$
Courante	300 371 \$	398 394 \$	400 735 \$
Non courante	1 581 093	1 565 822	1 550 080
Total de la dette à long terme	1 881 464 \$	1 964 216 \$	1 950 815 \$
Capitaux de construction¹⁾ inclus dans la dette à long terme	— \$	36 589 \$	— \$

¹⁾ Se reporter à la rubrique 18 intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent document pour une définition de ces mesures.

La société détient une facilité de crédit consortiale liée à la durabilité existante (la « facilité de crédit »), qui est composée d'une ligne de crédit renouvelable engagée et non garantie de 1 300,0 millions de dollars venant à échéance le 29 juin 2027 et de deux facilités engagées de crédit à terme non garanties d'une valeur de 350,0 millions de dollars (tranche 2) et de 265,0 millions de dollars américains (tranche 1) venant respectivement à échéance le 29 juin 2026 et le 29 juin 2027. Le 20 juin 2023, la facilité de crédit a été modifiée par l'ajout d'une tranche de 400,0 millions de dollars à la facilité de crédit à terme consentie et non garantie (tranche 3), échéant le 20 juin 2024, et a modifié les clauses restrictives financières pour faciliter l'accès à la nouvelle tranche. Le 30 avril 2024, la société a modifié sa facilité de crédit en ramenant la tranche 3 à 300 millions de dollars et en reportant sa date d'échéance au 20 juin 2025.

Les prélèvements sur cette facilité de crédit peuvent être faits en dollars canadiens ou en dollars américains et portent intérêt, payables mensuellement, au taux des opérations de pension à un jour (CORRA) et aux taux préférentiels pour les prélèvements en dollars canadiens et au taux de financement à un jour garanti (« SOFR ») pour ceux effectués en dollars américains. La facilité de crédit vise à permettre à la société de satisfaire à ses besoins en financement pour ses dépenses d'investissement et à lui fournir des niveaux de liquidités appropriés pour ses besoins en financement généraux. Le taux d'intérêt sur la facilité de crédit peut être ajusté à la hausse ou à la baisse (variation maximale de 5 points de base) en fonction du rendement de la société eu égard à des objectifs de développement durable précis.

Outre les emprunts effectués sur la facilité de crédit renouvelable et la facilité à terme, au 30 juin 2024, la société avait prélevé des lettres de crédit de 9,1 millions de dollars aux termes de la facilité de crédit (9,3 millions de dollars au 30 juin 2023; 9,4 millions de dollars au 31 décembre 2023).

La facilité de crédit est assortie de certaines clauses restrictives. Au 30 juin 2024, la société respectait la totalité de ces clauses restrictives. La première clause restrictive financière exige de la société qu'elle maintienne un ratio de la dette nette sur la structure du capital sous un seuil déterminé.

La société dispose également d'une facilité de crédit non engagée pour l'émission d'un maximum de 105,0 millions de dollars de lettres de crédit (125,0 millions de dollars au 30 juin 2023; 105,0 millions de dollars au 31 décembre 2023). Au 30 juin 2024, des lettres de crédit de 47,0 millions de dollars avaient été émises aux termes de cette facilité (46,7 millions de dollars au 30 juin 2023; 46,7 millions de dollars au 31 décembre 2023).

Aux fins du financement de projets précis, la société a obtenu divers prêts publics. Aux 30 juin 2024 et 2023, ces prêts ne portaient pas intérêt. Ces prêts sont remboursables sur différentes périodes et leurs échéances vont de 2024 à 2033. Au 30 juin 2024, l'encours s'élevait à 6,6 millions de dollars (6,9 millions de dollars au 30 juin 2023; 7,1 millions de dollars au 31 décembre 2023). Toutes ces facilités sont engagées.

Le 31 mai 2024, la société a renouvelé sa facilité de titrisation des créances clients (la « facilité de titrisation ») en reportant son échéance au 31 mai 2026. L'avance maximale en trésorerie que la société peut obtenir aux termes de la facilité de titrisation s'élève à 150,0 millions de dollars (135,0 millions de dollars au 30 juin 2023; 135,0 millions de dollars au 31 décembre 2023). La facilité de titrisation fournit à la société un financement en trésorerie au moyen de la cession d'une partie des créances de la société. Elle lui fournit ainsi du financement à des taux concurrentiels et lui permet de mieux diversifier ses sources de financement. Aux termes de la facilité de titrisation, la société a vendu certaines créances clients à recours très limité à une fiducie tierce non consolidée financée par une institution financière internationale ayant une cote de crédit à long terme AA-, en échange de trésorerie et d'effets à court terme. Les créances sont vendues à escompte par rapport à la valeur nominale, compte tenu des taux alors en vigueur sur les marchés monétaires. La société conserve une responsabilité de gestion à l'égard de ces créances.

Au 30 juin 2024, les créances clients gérées aux termes de la facilité de titrisation s'établissaient à 155,3 millions de dollars (126,4 millions de dollars au 30 juin 2023; 112,7 millions de dollars au 31 décembre 2023). En contrepartie de la vente de ses débiteurs, la société obtiendra une avance en trésorerie de 110,4 millions de dollars (87,8 millions de dollars au 30 juin 2023; 79,4 millions de dollars au 31 décembre 2023) et des billets à recevoir de 44,9 millions de dollars (38,6 millions de dollars au 30 juin 2023; 33,3 millions de dollars au 31 décembre 2023). Les billets à recevoir ne portent pas intérêt et sont réglés aux dates de règlement des débiteurs titrisés. Étant donné le moment où sont effectués les encaissements et les versements, la société comptabilise parfois une somme à recevoir ou à payer relativement à la facilité de titrisation. Au 30 juin 2024, la société a comptabilisé un montant net à payer de 23,9 millions de dollars (montant net à recevoir de 9,6 millions de dollars au 30 juin 2023; montant net à payer de 55,6 millions de dollars au 31 décembre 2023). La facilité est comptabilisée comme un élément hors bilan conformément aux normes IFRS de comptabilité.

La facilité de titrisation est assujettie à certaines restrictions, dont le respect de clauses restrictives. Au 30 juin 2024, la société respectait la totalité des exigences liées à cette facilité. Si la facilité de titrisation était résiliée, la société comptabiliserait les montants connexes dans son bilan intermédiaire consolidé condensé non audité (le « bilan intermédiaire consolidé ») et envisagerait d'autres moyens de financement, au besoin.

6. DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Pour le deuxième trimestre de 2024, les dépenses en immobilisations se sont établies à 15,7 millions de dollars, comparativement à 52,7 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice précédent et les dépenses en immobilisations en cumul annuel pour 2024 se sont élevées à 39,8 millions de dollars comparativement à 105,4 millions de dollars à l'exercice précédent. La baisse des dépenses en immobilisations est surtout attribuable à l'achèvement de la construction de l'usine de volaille à London, en Ontario, ainsi qu'à l'expansion de la capacité de transformation de la volaille à l'usine de viandes préparées à Brampton, en Ontario.

À l'heure actuelle, la société estime que ses dépenses en immobilisations pour 2024 se situeront entre 120 millions de dollars et 140 millions de dollars et qu'elles seront principalement consacrées aux investissements dans l'entretien et à l'optimisation du réseau existant. Ce résultat est inférieur aux attentes antérieures en raison du recalibrage des investissements dans l'entretien de l'exercice considéré, lequel est principalement attribuable à la révision de la base d'actifs de la société, ce qui comprend l'achèvement des projets de capitaux de construction et la fermeture d'usines de production de volaille.

7. OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 20 mai 2023, la Bourse de Toronto (la « TSX ») a accepté l'avis d'intention de la société de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui permet à la société de racheter jusqu'à concurrence de 7,2 millions d'actions ordinaires sur le marché libre, ou de toute autre manière autorisée par la TSX, à son gré, sous réserve des modalités et des restrictions usuelles applicables à de telles offres. Les actions ordinaires rachetées par la société sont annulées. Le rachat a commencé le 25 mai 2023 et s'est terminé le 24 mai 2024. Aux termes de ce rachat, au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2024, aucune action n'a été rachetée aux fins d'annulation.

Le 20 mai 2022, la TSX a accepté l'avis d'intention de la société de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui permet à la société de racheter jusqu'à concurrence de 7,5 millions d'actions ordinaires sur le marché libre, ou de toute autre manière autorisée par la TSX, à son gré, sous réserve des modalités et des restrictions usuelles applicables à de telles offres. Les actions ordinaires rachetées par la société sont annulées. Le rachat a commencé le 25 mai 2022 et s'est terminé le 24 mai 2023. Aux termes de ce rachat, au cours du trimestre clos le 30 juin 2023, 0,2 million d'actions ont été rachetées aux fins d'annulation, pour un prix moyen de 27,00 \$ l'action. Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, 0,6 million d'actions ont été rachetées aux fins d'annulation, pour un prix moyen de 26,06 \$ l'action.

8. FLUX DE TRÉSORERIE ET FINANCEMENT

La trésorerie et les équivalents de trésorerie étaient de 158,4 millions de dollars à la fin du deuxième trimestre de 2024, comparativement à 156,9 millions de dollars à la fin du deuxième trimestre de 2023 et à 203,4 millions de dollars au 31 décembre 2023. La diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour le semestre clos le 30 juin 2024 s'explique surtout par le paiement d'intérêts, par les sommes investies dans le fonds de roulement, le paiement de dividendes, les remboursements de prêts au titre de la facilité de crédit et les investissements dans les actifs à long terme, facteurs qui ont été partiellement contrebalancés par le bénéfice en trésorerie et les remboursements d'impôt.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Au chapitre des activités d'exploitation, la société a enregistré des entrées de 45,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2024, comparativement à des sorties de 57,0 millions de dollars pour la période correspondante de 2023. La progression est attribuable à l'amélioration des résultats, aux remboursements d'impôt sur le revenu, à la diminution des paiements de restructuration et à la réduction des investissements dans le fonds de roulement.

Au chapitre des activités d'exploitation, la société a enregistré des entrées de 132,8 millions de dollars au premier semestre de 2024, comparativement à des sorties de 21,3 millions de dollars pour la période correspondante de 2023. Cette amélioration s'explique surtout par la hausse du bénéfice en trésorerie, les remboursements d'impôt sur le revenu, la diminution des paiements de restructuration, facteurs qui ont été en partie contrebalancés par l'augmentation des investissements dans le fonds de roulement, la hausse des paiements d'intérêt et des changements dans la trésorerie affectée aux marges sur dérivés.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Au chapitre des activités d'investissement, la société a enregistré des sorties de 13,9 millions de dollars au deuxième trimestre de 2024, comparativement à 56,5 millions de dollars en 2023. Cette baisse s'explique surtout par les investissements moindres dans les actifs à long terme, car la construction de l'usine de volaille de London a été achevée, et par le produit plus élevé lié à la vente d'actifs à long terme.

Au chapitre des activités d'investissement, la société a enregistré des sorties de 37,2 millions de dollars au premier semestre de 2024, comparativement à 106,2 millions de dollars en 2023. Cette baisse s'explique surtout par les investissements moindres dans les actifs à long terme, car la construction de l'usine de volaille de London a été achevée, et par le produit plus élevé lié à la vente d'actifs à long terme.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Au chapitre des activités de financement, la société a enregistré des sorties de 79,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2024, comparativement à des entrées de 191,0 millions de dollars en 2023. La variation est essentiellement imputable aux remboursements de prêts au cours du trimestre considéré comparativement aux emprunts sur la facilité de crédit au trimestre précédent, à la non-répétition des rachats de l'exercice précédent aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours de la période considérée et de ventes d'actions propres au cours du trimestre à l'étude.

Au chapitre des activités de financement, la société a enregistré des sorties de 140,6 millions de dollars au premier semestre de 2024, comparativement à des entrées de 193,3 millions de dollars en 2023. La variation est essentiellement imputable aux remboursements de prêts sur la facilité de crédit au cours de la période à l'étude par rapport aux emprunts de la période précédente, à la non-répétition des rachats d'actions de l'exercice précédent aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités ou à la vente d'actions propres au cours de la période à l'étude, et à la diminution du dividende payé lié au programme de réinvestissement des dividendes.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

La société applique la comptabilité de couverture au besoin et utilise des instruments financiers dérivés et non dérivés pour gérer son exposition aux risques liés aux fluctuations des cours de change, des taux d'intérêt et des prix des marchandises.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2024, la société a comptabilisé un profit avant impôt de 1,3 million de dollars (perte de 1,2 million de dollars en 2023) sur les instruments financiers non désignés détenus à des fins de transaction.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2024, la société a comptabilisé un profit avant impôt de 7,2 millions de dollars (perte de 12,0 millions de dollars en 2023) sur les instruments financiers non désignés détenus à des fins de transaction.

Au cours des trimestres et des semestres clos les 30 juin 2024 et 2023, l'inefficacité des couvertures a été négligeable.

Le tableau qui suit présente l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés selon la hiérarchie des justes valeurs au 30 juin 2024 :

(en milliers de dollars)
(non audité)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs :				
Contrats de change	— \$	558	—	558 \$
Contrats sur marchandises ¹⁾	197	—	—	197
	197 \$	558	—	755 \$
Passifs :				
Contrats de change	— \$	927	—	927 \$
	— \$	927	—	927 \$

¹⁾ Les contrats sur marchandises de niveau 1 sont réglés au montant net et comptabilisés en tant qu'actif net ou passif net dans les bilans intermédiaires consolidés.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des trimestres et semestres clos les 30 juin 2024 et 2023.

La détermination de la juste valeur et la hiérarchie connexe nécessitent l'utilisation de données observables du marché lorsqu'elles sont disponibles et sont conformes à la méthodologie utilisée dans les états financiers consolidés audités annuels de la société de 2023. Le classement d'un instrument financier dans la hiérarchie est établi d'après le niveau de données le plus bas qui est important pour l'évaluation de la juste valeur. Pour ce qui est des instruments financiers régulièrement comptabilisés à la juste valeur, la société détermine si des transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie ont eu lieu en procédant à la réévaluation du classement à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière.

Cumul des autres éléments du résultat global

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2024, un profit de 0,8 million de dollars, déduction faite de l'impôt de 0,3 million de dollars, a été viré du cumul des autres éléments du résultat global vers la perte et est inclus dans la variation nette pour l'exercice considéré (profit de 5,3 millions de dollars, déduction faite de l'impôt de 1,8 million de dollars en 2023).

Au cours du semestre clos le 30 juin 2024, un profit de 3,8 millions de dollars, déduction faite de l'impôt de 1,3 million de dollars, a été viré du cumul des autres éléments du résultat global vers le résultat net et est inclus dans la variation nette pour l'exercice considéré (profit de 8,2 millions de dollars, déduction faite de l'impôt de 2,8 millions de dollars en 2023).

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2024, la perte sur la couverture d'un investissement net comptabilisé dans les autres éléments du résultat global s'élevait à 3,2 millions de dollars, déduction faite de l'impôt de 0,6 million de dollars (profit de 6,5 millions de dollars, déduction faite de l'impôt de 1,2 million de dollars en 2023).

Au cours du semestre clos le 30 juin 2024, la perte sur la couverture d'un investissement net comptabilisée dans les autres éléments du résultat global s'est chiffrée à 9,8 millions de dollars, déduction faite de l'impôt de 1,8 million de dollars (profit de 6,6 millions de dollars déduction faite de l'impôt de 1,2 million de dollars en 2023).

10. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La société est le promoteur de divers régimes à prestations définies, de régimes à cotisations définies et de régimes d'avantages complémentaires de retraite. Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2024, la société a cotisé 8,2 millions de dollars et 15,6 millions de dollars (8,6 millions de dollars et 16,4 millions de dollars en 2023) à ces régimes.

Le principal actionnaire de la société est McCain Capital Inc. (« MCI »). La société a été informée que M. Michael H. McCain, président du conseil d'administration, est l'actionnaire ayant le contrôle de MCI. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, la société a reçu des services de MCI et de sociétés détenues directement ou indirectement par MCI d'un montant de 0,2 million de dollars et de 0,3 million de dollars (0,2 million de dollars et 0,4 million de dollars en 2023), ce qui représentait la valeur de marché de ces transactions. Au 30 juin 2024, un montant de 0,2 million de dollars (0,3 million de dollars au 30 juin 2023; 0,5 million de dollars au 31 décembre 2023) était dû à MCI et aux sociétés détenues directement ou indirectement par MCI relativement à ces transactions.

McCain Financial Advisory Services (« MFAS ») est une entité contrôlée conjointement par des personnes, dont M. Michael H. McCain. Pour les trimestres et semestres clos les 30 juin 2024 et 2023, la société a fourni des services à MFAS et a reçu des services de celle-ci d'un montant nominal qui représentait la valeur de marché des transactions.

11. CAPITAL SOCIAL

Au 31 juillet 2024, il y avait 123 300 927 actions ordinaires émises et en circulation.

12. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA CLÔTURE

Le 9 juillet 2024, Les Aliments Maple Leaf a annoncé que le conseil d'administration, sur la recommandation d'un comité à vocation particulière du conseil composé entièrement d'administrateurs indépendants, a approuvé les plans de Les Aliments Maple Leaf visant à se séparer en deux sociétés ouvertes indépendantes en procédant à la scission de ses activités du secteur du porc.

Les Aliments Maple Leaf s'attend à ce que la transaction soit finalisée en 2025. Pour de plus amples renseignements, se reporter au communiqué de presse daté du 9 juillet 2024 et à la déclaration de changement important publiée sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

13. AUTRES CONSIDÉRATIONS

Le 7 août 2024, le conseil d'administration a approuvé un dividende trimestriel de 0,22 \$ par action, de 0,88 \$ par action sur une base annuelle, payable le 27 septembre 2024, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 6 septembre 2024. Sauf indication contraire de la société au plus tard à la date de paiement du dividende, le dividende sera considéré comme admissible au crédit d'impôt pour dividendes amélioré. Le conseil d'administration a également approuvé l'émission d'actions ordinaires en capital à un escompte de 2 % dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes de la société. En vertu du régime de réinvestissement de dividendes, les investisseurs qui détiennent des actions ordinaires de la société peuvent recevoir des actions ordinaires plutôt que des dividendes en espèces. De plus amples renseignements, notamment sur la façon de s'inscrire au programme, sont disponibles à l'adresse <https://www.mapleleaffoods.com/fr/investisseurs/information-sur-les-actions.com>.

14. SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information financière trimestrielle non audité pour chacun des trimestres des deux derniers exercices :

	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
(en millions de dollars, sauf le résultat par action et la marge) (non audité)	2024	2023	2024	2023	2023	2022	2023	2022
Ventesⁱⁱ⁾	1 260,9 \$	1 265,8 \$	1 153,2 \$	1 171,1 \$	1 192,7 \$	1 185,5 \$	1 238,3 \$	1 231,9 \$
Profit brut	131,2 \$	93,6 \$	226,3 \$	76,4 \$	135,5 \$	100,6 \$	145,9 \$	82,5 \$
Frais de vente et charges générales et administratives	116,6 \$	106,2 \$	110,0 \$	102,7 \$	101,3 \$	95,9 \$	94,9 \$	102,8 \$
Résultat net	(26,2) \$	(53,7) \$	51,6 \$	(57,7) \$	(9,3) \$	(41,5) \$	(4,3) \$	(229,5) \$
Bénéfice (perte) par action								
De base	(0,21) \$	(0,44) \$	0,42 \$	(0,48) \$	(0,08) \$	(0,34) \$	(0,04) \$	(1,86) \$
Dilué(e)	(0,21) \$	(0,44) \$	0,42 \$	(0,48) \$	(0,08) \$	(0,34) \$	(0,04) \$	(1,86) \$
Résultat ajusté par actionⁱ⁾	0,18 \$	0,00 \$	0,04 \$	(0,12) \$	0,08 \$	(0,28) \$	0,13 \$	(0,01) \$
Résultat d'exploitation ajustéⁱ⁾	78,1 \$	45,9 \$	53,0 \$	19,3 \$	57,5 \$	1,8 \$	70,5 \$	24,1 \$
BAIIA ajustéⁱ⁾	140,9 \$	103,1 \$	116,4 \$	75,3 \$	120,2 \$	55,3 \$	129,0 \$	76,7 \$
Marge du BAIIA ajusté^{i) ii)}	11,2 %	8,1 %	10,1 %	6,4 %	10,1 %	4,7 %	10,4 %	6,2 %

ⁱ⁾ Se reporter à la rubrique 18 intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent document.

ⁱⁱ⁾ Les montants trimestriels pour 2023 ont été ajustés afin d'éliminer les nouvelles ententes de vente conclues au cours de l'exercice, qui contenaient une attente de rachat, montants qui ont été constatés précédemment à titre de ventes externes.

La fluctuation des ventes trimestrielles est attribuable à l'évolution des prix, des volumes et de la composition des ventes et à l'incidence de la conversion des devises.

La fluctuation du résultat trimestriel s'explique par des facteurs semblables à ceux mentionnés ci-dessus, ainsi que les marges de la transformation du porc et de la volaille, les frais de restructuration et autres frais connexes, les efficacités opérationnelles, les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés et non dérivés et des actifs biologiques, les coûts transitoires engagés, l'ajustement des provisions, les pertes de valeur, les gains et pertes à la sortie d'actifs, les variations des taux d'intérêt et de la dette à long terme et l'évolution des règles fiscales.

Pour obtenir une explication et une analyse des résultats trimestriels, il y a lieu de se reporter aux rapports de gestion trimestriels de la société déposés sur SEDAR+, qui sont également disponibles sur le site Web de la société, au www.mapleleaffoods.com.

15. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

La société n'a pas adopté de nouvelles normes ou politiques comptables au cours du trimestre clos le 30 juin 2024.

Prises de position comptables publiées mais non encore en vigueur

Accords de financement de fournisseurs (modifications de l'IAS 7 et de l'IFRS 7)

Le 23 mai 2023, l'IASB a publié *Accords de financement de fournisseurs (modifications de l'IAS 7 et de l'IFRS 7)*. Les modifications consistent en l'ajout d'une obligation d'information pour l'entité sur les accords de financement conclus avec ses fournisseurs. Elles s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. La société a l'intention de les adopter dans ses états financiers consolidés à compter de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2024. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

IFRS 18, Présentation et informations à fournir dans les états financiers

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, visant à améliorer la présentation des informations sur la performance financière. L'IFRS 18 remplace la norme IAS 1, *Présentation des états financiers*. Elle reprend telles quelles de nombreuses dispositions de l'IAS 1 et introduit d'importants changements à la structure de l'état du résultat net des sociétés, une discipline et une transparence accrues dans la présentation des mesures de la performance choisies par la direction (souvent appelées « mesures non conformes aux PCGR ») ainsi qu'une plus grande ventilation, plutôt qu'un regroupement d'éléments dans un seul poste. L'IFRS 18 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027 et prévoit une exigence de retraitement rétrospectif. Une application anticipée est permise. La société a l'intention de l'adopter dans ses états financiers intermédiaires consolidés à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2027. La société n'a toujours pas évalué l'incidence de l'adoption de la norme sur ses états financiers intermédiaires consolidés.

Toutes les autres normes IFRS et modifications émises mais non encore en vigueur ont été évaluées par la société et on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence significative sur les états financiers intermédiaires consolidés.

16. CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au cours de la période ouverte le 1^{er} avril 2024 et close le 30 juin 2024 qui a eu une incidence significative ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

17. PERSPECTIVES

Les Aliments Maple Leaf est une société-chef de file de protéines de consommation soutenue par un puissant portefeuille de marques, et une figure de proue en matière de durabilité et de sécurité alimentaire. Le plan stratégique de la société définit la façon dont elle fera progresser sa vision d'être la société ayant les pratiques de production de protéines les plus durables au monde tout en réalisant ses objectifs commerciaux et financiers.

La société reconnaît que les facteurs macroéconomiques et les conflits mondiaux continuent de définir le contexte opérationnel actuel et sont à l'origine de la hausse des taux d'intérêt et de l'inflation, des tensions sur la chaîne d'approvisionnement et des pressions exercées sur les marchés de l'agriculture, des produits de base et du change. Par conséquent, les consommateurs et les entreprises adaptent leurs comportements, ce qui a une incidence sur la demande et des offres de produits. La société tire parti d'informations fondées sur les données pour rester à l'affût de cette dynamique, et elle a confiance dans la résilience de ses marques, de son modèle d'affaires et de sa stratégie pour évoluer dans les conditions économiques actuelles.

Plus tôt cette année, Les Aliments Maple Leaf a actualisé son plan stratégique et a annoncé le remaniement de sa structure organisationnelle pour soutenir sa nouvelle orientation stratégique; elle a regroupé sous une même organisation ses activités dans le domaine des protéines animales et des protéines végétales et mis l'accent sur une orientation claire et cohérente visant à stimuler une croissance rentable au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale pour l'ensemble de son portefeuille.

Dans cette optique, la société s'attend à atteindre sa cible de 14 % à 16 % pour la marge du BAIIA ajusté consolidé global dans des conditions normales de marché. Avant cet exercice, l'objectif relatif à la marge du BAIIA ajusté s'appliquait à l'ancien secteur des protéines animales, mais s'applique désormais sur la base des produits protéinés regroupés.

Prévisions de la société pour l'ensemble de l'exercice 2024

- Croissance faible à un chiffre des revenus.
- Augmentation de la marge du BAIIA ajusté à partir de 2023, soutenue par :
 - la croissance rentable de son principal portefeuille de marques de produits protéinés;
 - le rendement des investissements dans l'usine de volaille de London et le Bacon Centre of Excellence;
 - la position de chef de file de la société dans le secteur de la production durable de viande;
 - l'accroissement de l'efficacité opérationnelle et de la rentabilité;
- Production accrue de flux de trésorerie disponibles et réduction de l'endettement grâce à :
 - l'amélioration des marges et de la rentabilité globale, comme il est indiqué ci-dessus.
 - la génération du rendement cible du capital investi dans l'usine de volaille de London et le Bacon Centre of Excellence, notamment en réduisant les coûts de démarrage, en maximisant et en intégrant de nouveaux clients;
 - une gestion rigoureuse du capital; les dépenses totales en immobilisations de cette année devraient se situer dans une fourchette de 120 à 140 millions de dollars, principalement consacrés aux investissements dans l'entretien et à l'optimisation du réseau existant

Les Aliments Maple Leaf continuera également de faire progresser son ambitieux programme de développement durable, notamment en se positionnant comme chef de file du mouvement d'aliments vrais, en menant de front ses initiatives à l'égard du bien-être animal, en cherchant des solutions pour contrer l'insécurité alimentaire, en accroissant ses efforts pour réduire son empreinte environnementale et en continuant de produire des aliments sûrs dans un environnement sécuritaire.

Le 9 juillet 2024, Les Aliments Maple Leaf a annoncé son intention de se séparer en deux sociétés ouvertes indépendantes en procédant à la scission de ses activités du secteur du porc. La société s'attend à ce que cette transaction soit conclue en 2025.

18. MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

La société utilise les mesures non conformes aux IFRS suivantes : le résultat d'exploitation ajusté, le résultat ajusté par action, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice avant impôts ajusté, les capitaux de construction, la dette nette, le coefficient dette nette BAIIA ajusté des quatre derniers trimestres, les flux de trésorerie disponibles et le rendement de l'actif net. La direction est d'avis que ces mesures non conformes aux IFRS fournissent de l'information utile aux investisseurs pour évaluer le rendement financier de la société pour les raisons mentionnées ci-après. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée aux termes des IFRS et, par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés ouvertes, et elles ne doivent pas être considérées comme des substituts d'autres mesures financières établies conformément aux IFRS.

Résultat d'exploitation ajusté, BAIIA ajusté, marge du BAIIA ajusté et bénéfice avant impôts ajusté

Le résultat d'exploitation ajusté, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté et le bénéfice avant impôts ajusté sont des mesures non conformes aux IFRS utilisées par la direction pour évaluer le résultat d'exploitation financier. Le résultat d'exploitation ajusté est défini comme le résultat avant les autres produits, l'impôt et les charges d'intérêt, ajusté pour tenir compte des éléments qui ne sont pas considérés comme représentatifs des activités d'exploitation courantes de l'entreprise et des éléments pour lesquels l'incidence économique des opérations se reflétera dans le résultat des périodes futures lorsque l'actif sous-jacent ou connexe sera vendu ou transféré. Le BAIIA ajusté est défini comme le résultat d'exploitation ajusté, majoré des amortissements des immobilisations incorporelles et ajusté pour des éléments inclus dans les autres charges qui sont tenus pour représentatifs des activités d'exploitation courantes de l'entreprise. La marge du BAIIA ajusté est calculée en fonction du BAIIA ajusté divisé par les ventes. La société utilise le bénéfice avant impôts ajusté chaque année pour évaluer son rendement et il sert au calcul des primes dans le cadre de son régime de primes de rendement à court terme. Il s'agit du BAIIA ajusté, plus les revenus d'intérêt, moins l'amortissement et la charge d'intérêts.

Le tableau suivant présente un rapprochement du résultat net avant impôts comme constaté aux termes des IFRS dans les états financiers consolidés intermédiaires avec le résultat d'exploitation ajusté, le BAIIA ajusté et le bénéfice avant impôts ajusté pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 comme il est indiqué ci-dessous. La direction estime que ces mesures non conformes aux IFRS sont utiles pour évaluer le rendement des activités d'exploitation courantes de la société, ainsi que sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins, ce qui comprend le programme d'investissement en capital de la société.

(en millions de dollars) ⁱ⁾ (non audité)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	(32,5) \$	(63,7) \$	41,3 \$	(133,7) \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	43,6	37,6	85,7	69,2
Autres charges (autres produits)	(3,5)	2,6	(2,3)	6,9
Frais de restructuration et autres frais connexes	6,9	11,0	6,2	18,8
Bénéfice (perte) d'exploitation	14,5 \$	(12,6) \$	130,8 \$	(38,9) \$
Coûts de démarrage des capitaux de construction ⁱⁱ⁾	4,4	33,8	15,8	68,5
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	52,5	27,5	(16,7)	28,7
Perte latente et différée (profit latent et différé) sur les contrats de dérivés	6,8	(2,8)	1,1	6,8
Résultat d'exploitation ajusté	78,1 \$	45,9 \$	131,1 \$	65,2 \$
Amortissement ^{v)}	63,7	59,7	128,6	117,4
Éléments inclus dans les autres produits (charges) qui sont tenus pour représentatifs des activités courantes ⁱⁱⁱ⁾	(0,9)	(2,5)	(2,4)	(4,1)
BAIIA ajusté	140,9 \$	103,1 \$	257,3 \$	178,4 \$
Marge du BAIIA ajusté^{iv)}	11,2 %	8,1 %	10,7 %	7,3 %
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	(43,6)	(37,6)	(85,7)	(69,2)
Revenus d'intérêts	0,8	0,8	1,8	0,8
Amortissement	(63,7)	(59,7)	(128,6)	(117,4)
Bénéfice avant impôts ajusté	34,4 \$	6,7 \$	44,8 \$	(7,3) \$

ⁱ⁾ Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

ⁱⁱ⁾ Les coûts de démarrage sont des coûts temporaires découlant de l'exploitation de nouvelles installations qui ont été classées auparavant comme capitaux de construction. Ces coûts peuvent comprendre la formation, la mise à l'essai des produits, les écarts de rendement et d'efficacité de la main-d'œuvre, les frais généraux en double, y compris l'amortissement et d'autres charges temporaires nécessaires pour lancer la production.

ⁱⁱⁱ⁾ Comprend principalement certains coûts liés aux projets durables, les gains et les pertes sur la vente d'actifs à long terme, les règlements juridiques et d'autres charges diverses.

^{iv)} Les montants trimestriels pour 2023 ont été ajustés afin d'éliminer les nouvelles ententes de vente conclues au cours de l'exercice, qui contenaient une attente de rachat, montants qui ont été constatés précédemment à titre de ventes externes.

^{v)} La charge d'amortissement incluse dans les coûts de démarrage est exclue de cette ligne.

Résultat ajusté par action

Le résultat ajusté par action, qui est une mesure non conforme aux IFRS, est utilisé par la direction pour évaluer les résultats financiers d'exploitation. Il est défini comme le bénéfice de base par action et est ajusté de la même manière que le résultat d'exploitation ajusté. Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice de base par action présenté aux termes des IFRS dans les états financiers consolidés intermédiaires et le résultat ajusté par action pour les trimestres et les semestres clos le 30 juin comme il est indiqué ci-après. La direction est d'avis qu'il s'agit de la mesure la plus appropriée pour évaluer les résultats financiers, étant donné qu'elle est représentative des activités courantes de la société.

(\$ par action) (non audité)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Bénéfice (perte) de base par action	(0,21) \$	(0,44) \$	0,21 \$	(0,92) \$
Frais de restructuration et autres frais connexes ⁱ⁾	0,04	0,08	0,04	0,14
Éléments inclus dans les autres charges qui ne sont pas tenus pour représentatifs des activités courantes ⁱⁱ⁾	(0,03)	0,01	(0,02)	0,02
Coûts de démarrage des capitaux de construction ⁱⁱⁱ⁾	0,03	0,21	0,10	0,42
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	0,31	0,17	(0,12)	0,18
Variation de la juste valeur non réalisée et différée sur les dérivés	0,04	(0,02)	0,01	0,04
Résultat ajusté par action	0,18 \$	0,00 \$	0,22 \$	(0,12) \$

ⁱ⁾ Comprend l'incidence par action des frais de restructuration et autres frais connexes, après impôt.

ⁱⁱ⁾ Comprend principalement les frais et règlements juridiques, les gains ou pertes sur les immeubles de placement et les coûts de transaction, après impôt.

ⁱⁱⁱ⁾ Les coûts de démarrage sont des coûts temporaires découlant de l'exploitation de nouvelles installations qui ont été classées auparavant comme capitaux de construction. Ces coûts peuvent comprendre la formation, la mise à l'essai des produits, les écarts de rendement et d'efficacité de la main-d'œuvre, les frais généraux en double et d'autres charges temporaires nécessaires pour lancer la production, après impôt.

Capitaux de construction

Les capitaux de construction, une mesure non conforme aux IFRS, sont utilisés par la direction pour évaluer le montant des ressources en capital investies dans des projets de développement stratégique précis qui ne sont pas encore fonctionnels. Les capitaux de construction et les charges financières connexes sont représentés par les investissements de plus de 50,0 millions de dollars dans les projets qui sont liés aux initiatives stratégiques à long terme, et pour lesquels aucun rendement n'est attendu avant au moins 12 mois à partir du début de la construction et l'actif ne sera plus classé dans la catégorie des capitaux de construction après l'entrée en exploitation.

Au 31 décembre 2023, il n'y avait pas de projets de capitaux de construction et aucune activité n'a eu lieu à cet égard en 2024. Le tableau suivant présente un résumé des activités des capitaux de construction pour le semestre clos le 30 juin 2023.

(en milliers de dollars)
(non audité)

	2023
Immobilisations corporelles et incorporelles au 1^{er} janvier	2 663 985 \$
Autres immobilisations corporelles et incorporelles au 1 ^{er} janvier ⁱ⁾	2 654 419
Capitaux de construction au 1^{er} janvier	9 566 \$
Ajouts	8 822
Capitaux de construction au 31 mars	18 388 \$
Ajouts	18 896
Capitaux de construction au 30 juinⁱⁱ⁾	37 284 \$
Autres immobilisations corporelles et incorporelles au 30 juin ⁱ⁾	2 598 055
Immobilisations corporelles et incorporelles au 30 juin	2 635 339 \$
Financement par emprunt des capitaux de construction^{iii) iv)}	36 589 \$

ⁱ⁾ Les autres immobilisations corporelles et incorporelles sont des immobilisations corporelles et incorporelles qui ne répondent pas à la définition de capital de construction.

ⁱⁱ⁾ Au 30 juin 2023, la valeur comptable nette des capitaux de construction comprend 0,5 million de dollars liés aux actifs incorporels.

ⁱⁱⁱ⁾ Ne comprend pas les 1 011,3 millions de dollars de capital qui ont été transférés, mais sont toujours à l'étape du démarrage au 30 juin 2023.

^{iv)} On suppose que ce montant est entièrement financé par emprunt dans la mesure où la société a une dette nette en cours. Le financement par emprunt des capitaux de construction exclut les intérêts payés et capitalisés.

Dettes nettes

Le tableau suivant présente un rapprochement de la dette nette et du coefficient dette nette et BAIIA ajusté des quatre derniers trimestres avec les montants présentés aux termes des IFRS dans les états financiers intermédiaires consolidés de la société au 30 juin, comme il est indiqué ci-après. La société établit la dette nette en prenant en compte la trésorerie et les équivalents de trésorerie, et en déduisant la partie courante de la dette à long terme, la dette à long terme et la dette bancaire. La direction est d'avis que cette mesure est utile pour l'évaluation du montant de levier financier utilisé.

(en milliers de dollars) (non audité)	Aux 30 juin	
	2024	2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	158 381 \$	156 859 \$
Partie courante de la dette à long terme	(300 371) \$	(398 394) \$
Dette à long terme	(1 581 093)	(1 565 822)
Total de la dette	(1 881 464) \$	(1 964 216) \$
Dette nette	(1 723 083) \$	(1 807 357) \$
BAIIA ajusté des six mois clos	257 310 \$	178 430 \$
BAIIA ajusté¹⁾ des quatre derniers trimestres	506 468 \$	310 411 \$
Dette nette et BAIIA ajusté des quatre derniers trimestres	3,4	5,8

¹⁾ Les quatre derniers trimestres comprennent le troisième trimestre de 2023, le quatrième trimestre de 2023, le premier trimestre de 2024 et le deuxième trimestre de 2024 pour 2024; et le troisième trimestre de 2022, le quatrième trimestre de 2022, le premier trimestre de 2023 et le deuxième trimestre de 2023 pour 2023.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles, une mesure non conforme aux IFRS, sont utilisés par la direction pour évaluer la trésorerie après investissement dans l'entretien de la base d'actifs de la société. Ils correspondent aux flux de trésorerie d'exploitation, moins l'investissement dans l'entretien¹⁾ et les intérêts connexes payés et capitalisés. Le tableau suivant calcule les flux de trésorerie disponibles pour les périodes indiquées ci-dessous :

(en milliers de dollars) (non audité)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation	45 496 \$	(57 004) \$	132 821 \$	(21 290) \$
Capital nécessaire à l'entretien ¹⁾	(18 250)	(19 070)	(31 686)	(42 178)
Intérêts payés et capitalisés liés au capital nécessaire à l'entretien	(220)	(252)	(483)	(486)
Flux de trésorerie disponibles	27 026 \$	(76 326) \$	100 652 \$	(63 954) \$

¹⁾ Le capital nécessaire à l'entretien est défini comme un investissement non discrétionnaire nécessaire pour maintenir les activités actuelles de la société et sa position concurrentielle. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, les dépenses en immobilisations totales de 16,3 millions de dollars et 40,1 millions de dollars (55,9 millions de dollars et 105,1 millions de dollars en 2023) constatées dans les états consolidés des flux de trésorerie se composent du capital nécessaire à l'entretien de 18,3 millions de dollars et 31,7 millions de dollars (19,1 millions de dollars et 42,2 millions de dollars en 2023), et le capital de croissance était composé de rentrées nettes de trésorerie de 2,0 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2024 résultant de subventions publiques reçues au cours du deuxième trimestre et le capital de croissance était composé de sorties nettes de 8,4 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2024 (36,8 millions de dollars et 62,9 millions de dollars en 2023). Le capital de croissance est défini comme les investissements discrétionnaires destinés à créer de la valeur pour les intervenants au moyen d'initiatives qui, par exemple, augmentent les marges, accroissent les capacités ou créent un avantage concurrentiel supplémentaire.

Rendement de l'actif net

Le rendement de l'actif net est calculé en divisant le résultat d'impôt sur le revenu d'exploitation (ajusté pour les éléments qui ne sont pas considérés comme représentatifs des opérations sous-jacentes de l'entreprise) par l'actif net mensuel moyen. L'actif net est défini comme le total de l'actif (à l'exclusion de la trésorerie et des actifs d'impôt différé) moins le passif ne portant pas intérêt (à l'exclusion des passifs d'impôt différé). La direction croit que le rendement de l'actif net est une base appropriée pour évaluer le rendement financier à long terme.

Mesures financières trimestrielles non conformes aux IFRS

(en millions de dollars) (non audité)	Trimestre clos le 31 mars		Trimestre clos le 31 décembre		Trimestre clos le 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Bénéfice (perte) avant impôt	73,8 \$	(69,9) \$	(8,7) \$	(29,6) \$	(0,2) \$	(231,8) \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	42,1	31,6	41,2	23,0	40,5	14,5
Autres charges (produits)	1,2	4,3	0,9	5,6	6,6	3,8
Perte de valeur du goodwill	—	—	—	—	—	190,9
Frais de restructuration et autres frais connexes	(0,7)	7,7	0,8	5,7	4,1	2,3
Bénéfice (perte) d'exploitation	116,3 \$	(26,3) \$	34,2 \$	4,7 \$	51,0 \$	(20,3) \$
Coûts de démarrage des capitaux de construction ⁱ⁾	11,4	34,8	29,7	25,8	24,1	11,2
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	(69,1)	1,1	(8,9)	(27,0)	(0,3)	31,4
Perte latente et différée (profit latent et différé) sur les contrats de dérivés	(5,6)	9,7	2,5	(1,7)	(4,3)	1,8
Résultat d'exploitation ajusté	53,0 \$	19,3 \$	57,5 \$	1,8 \$	70,5 \$	24,1 \$
Amortissement	65,0	57,7	63,6	54,0	65,7	53,8
Éléments inclus dans les autres produits (charges) qui sont tenus pour représentatifs des activités courantes ⁱⁱ⁾	(1,5)	(1,7)	(0,9)	(0,5)	(7,2)	(1,2)
BAIIA ajusté	116,4 \$	75,3 \$	120,2 \$	55,3 \$	129,0 \$	76,7 \$
Marge du BAIIA ajustéⁱⁱⁱ⁾	10,1 %	6,4 %	10,1 %	4,7 %	10,4 %	6,2 %
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	(42,1)	(31,6)	(41,2)	(23,0)	(40,5)	(14,5)
Revenus d'intérêts	1,0	—	1,0	—	2,3	—
Amortissement	(65,0)	(57,7)	(63,6)	(54,0)	(65,7)	(53,8)
Bénéfice avant impôts ajusté	10,4 \$	(14,0) \$	16,4 \$	(21,7) \$	25,1 \$	8,4 \$

ⁱ⁾ Les coûts de démarrage sont des coûts temporaires découlant de l'exploitation de nouvelles installations qui ont été classées auparavant comme capitaux de construction. Ces coûts peuvent comprendre la formation, la mise à l'essai des produits, les écarts de rendement et d'efficacité de la main-d'œuvre, les frais généraux en double y compris l'amortissement et d'autres charges temporaires nécessaires pour lancer la production.

ⁱⁱ⁾ Comprend principalement certains coûts liés aux projets durables, les gains et les pertes sur la dépréciation et la vente d'actifs à long terme, les gains et les pertes sur les placements et d'autres charges diverses.

ⁱⁱⁱ⁾ Les montants trimestriels pour 2023 ont été ajustés afin d'éliminer les nouvelles ententes de vente conclues au cours de l'exercice, qui contenaient une attente de rachat, montants qui ont été constatés précédemment à titre de ventes externes.

19. ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent document et les communications publiques, orales ou écrites, de la société contiennent souvent des « énoncés prospectifs », selon la définition qu'en donne la loi sur les valeurs mobilières applicable. Ces énoncés sont fondés sur les attentes actuelles, les estimations, les projections, les croyances, les jugements et les hypothèses fondés sur l'information disponible au moment où l'énoncé prospectif a été formulé et fait à la lumière de l'expérience de la société et de sa perception des tendances historiques. Ces énoncés comprennent, sans s'y limiter, des énoncés sur les objectifs de la société ainsi que des énoncés liés aux opinions, plans, cibles, buts, objectifs, attentes, anticipations, estimations et intentions de la société. Les énoncés prospectifs sont habituellement définis par des mots comme « anticiper », « poursuivre », « estimer », « s'attendre », « peut », « fera », « projeter », « devrait », « pourrait », « croire », « planifier », « avoir l'intention de », « concevoir », « cibler », « entreprendre », « voir », « indiquer », « maintenir », « explorer », « entraîner », « échancier », « objectif », « stratégie », « probable », « potentiel », « perspectives », « viser », « proposer », « but », et des expressions similaires suggérant des événements futurs ou des performances futures. Ces énoncés ne constituent pas des garanties au sujet du rendement futur et concernent des hypothèses, des risques et des incertitudes difficiles à prévoir.

De par leur nature, ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou faits réels divergent substantiellement de ceux qui avaient été prévus. La société croit que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais que rien ne garantit qu'elles s'avéreront exactes. Le lecteur ne devrait pas se fier sans réserve à de tels énoncés prospectifs.

L'information prospective spécifique contenue dans le présent document peut comprendre, sans s'y limiter, des énoncés concernant ce qui suit :

- le calendrier, les approbations, la structure prévue, les avantages, les risques et les répercussions fiscales prévus associés à la scission proposée des activités de porc annoncée le 9 juillet 2024 (la « scission »);
- la performance financière future prévue des activités à la suite de la scission, y compris la structure de l'entreprise après la séparation et la capacité de chaque société à mettre en œuvre leurs stratégies d'affaires et de durabilité respectives;

- les hypothèses sur le contexte économique notamment les répercussions des pressions inflationnistes sur le comportement des clients et des consommateurs, les chaînes d'approvisionnement, les conflits mondiaux et la dynamique concurrentielle;
- les flux de trésorerie futurs prévus et leur suffisance, les sources de capitaux à des taux attractifs, les obligations contractuelles futures, les options de financement futures, le renouvellement des facilités de crédit, la conformité à certaines des clauses restrictives dans le cadre des facilités de crédit, et la disponibilité de capitaux pour financer les plans de croissance; les obligations d'exploitation et le versement de dividendes;
- le rendement futur, y compris les objectifs financiers futurs, les buts et les cibles, l'analyse de la croissance des catégories, les dépenses en immobilisations prévues et les dépenses prévues en matière de frais de vente et charges générales et administratives, la dynamique du marché mondial du porc, les perspectives de marge sur le marché d'exportation du Japon, les marchés du travail, les pressions inflationnistes (y compris la capacité d'établir un prix en fonction de l'inflation);
- la possible répétition d'un incident de cybersécurité sur les systèmes, les activités et les opérations de la société ou la possibilité qu'un tel incident se reproduise, ainsi que sa capacité d'atténuer les répercussions financières et opérationnelles de l'incident de cybersécurité, le succès des efforts de correction et de reprise, les répercussions de la violation des données, et les risques permanents associés à la cybersécurité;
- l'exécution de la stratégie commerciale de la société, y compris le développement et le calendrier prévu des initiatives commerciales, l'expansion et le repositionnement de la marque, l'investissement et le rendement dans la catégorie des protéines végétales, l'accès au marché en Chine et au Japon, les décisions d'affectation des capitaux (y compris l'investissement dans des rachats d'actions en vertu de l'OPRCNA) et l'investissement dans des opportunités de croissance potentielle et les rendements attendus qui y sont associés;
- l'incidence des conditions du commerce international sur les activités et les marchés de la société, y compris l'accès aux marchés, les conflits mondiaux, et d'autres facteurs sociaux, économiques et politiques qui ont une incidence sur le commerce;
- les répercussions associées à la propagation de maladies animales exotiques (comme la peste porcine africaine [« PPA »]) et d'autres maladies animales, comme la grippe aviaire;
- les conditions concurrentielles et la capacité de la société de se positionner de façon concurrentielle sur les marchés où elle est en concurrence;
- les projets d'immobilisations, y compris la planification, la construction, les dépenses estimatives, les calendriers, les approbations, la capacité prévue, les dates de mise en service et les avantages prévus de la construction de nouvelles installations et de l'agrandissement des installations existantes;
- la politique de dividendes de la société, y compris les niveaux futurs et la viabilité des dividendes en espèces, le traitement fiscal de ces derniers et les dates futures de versement des dividendes;
- l'incidence des prix des produits de base et du taux de change sur les activités et le rendement financier de la société, y compris l'utilisation et l'efficacité des instruments de couverture;
- les risques opérationnels, y compris l'exécution, la surveillance et l'amélioration continue des programmes de salubrité des aliments, les initiatives en matière de santé des animaux et les initiatives de réduction des coûts de la société, et les ententes sur les niveaux de service (y compris les sanctions y étant liées);
- la mise en œuvre, le coût et l'incidence des initiatives de protection de l'environnement, la capacité de la société à atteindre ses objectifs relatifs au développement durable, les modifications apportées aux lois et règlements sur le climat et la durabilité, l'évolution des attentes des clients et des consommateurs en matière de durabilité; ainsi que le coût futur prévu des mesures d'assainissement liées aux passifs environnementaux;
- l'adoption de nouvelles normes comptables et son incidence sur la situation financière de la société;
- les attentes concernant le rendement des régimes de retraite, y compris l'actif, le passif et les cotisations futurs des régimes de retraite;
- les faits nouveaux et les répercussions des actions en justice réelles ou potentielles.

Divers facteurs ou hypothèses sont habituellement appliqués par la société pour tirer des conclusions ou pour établir les prévisions, les projections, les prédictions ou les estimations formulées dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs et hypothèses sont fondés sur les renseignements dont dispose actuellement la société, y compris les renseignements obtenus de sources tierces, et comprennent, sans s'y limiter :

- les attentes et les hypothèses concernant le calendrier et l'achèvement de la scission proposée des activités de porc annoncée le 9 juillet 2024;
- les attentes concernant les adaptations des opérations, de la chaîne d'approvisionnement du comportement des clients et des consommateurs, les tendances économiques (y compris, sans s'y limiter, les marchés mondiaux du porc), les taux de change, la dynamique du commerce international et l'accès aux capitaux; y compris la présence ou l'absence possible de changements structurels associés à la reprise économique depuis la pandémie et les conflits mondiaux;

- l'environnement concurrentiel, les conditions connexes du marché et les mesures de la part de marché, la croissance ou la contraction d'une catégorie, le comportement attendu des concurrents et des clients et les tendances des préférences des consommateurs;
- le succès de la stratégie commerciale de la société et la relation entre l'établissement des prix, l'inflation, le volume et les ventes des produits de la société;
- les prix courants des produits de base (en particulier sur les marchés du porc et des aliments pour animaux), les taux d'intérêt, les taux d'imposition et les taux de change;
- les répercussions potentielles liées aux questions de cybersécurité, notamment les coûts des mesures de sécurité; la possibilité qu'un autre incident survienne dans l'avenir, les risques associés à la violation des données, la disponibilité de l'assurance, l'efficacité des activités de rétablissement et de prévention, les activités des tiers, les répercussions continues, les réponses des clients, des consommateurs et des fournisseurs et les considérations réglementaires;
- la situation économique et la dynamique sociopolitique entre le Canada, les États-Unis, le Japon et la Chine et la capacité de la société à accéder aux marchés et aux ingrédients sources et autres intrants à la lumière des perturbations sociopolitiques mondiales, ainsi que l'incidence continue des conflits mondiaux sur l'inflation, le commerce et les marchés;
- la propagation de maladies animales exotiques (y compris la PPA et la grippe aviaire), les stratégies de préparation pour gérer cette propagation et les répercussions sur tous les marchés des protéines;
- la disponibilité et l'accès aux capitaux pour financer les besoins futurs en immobilisations et les activités courantes;
- les attentes concernant la participation aux régimes de retraite de la société et leur financement;
- la disponibilité d'une couverture d'assurance pour gérer certaines expositions au risque de responsabilité;
- l'étendue des passifs et des recouvrements futurs liés aux revendications juridiques;
- les lois réglementaires, fiscales et environnementales en vigueur;
- les coûts d'exploitation et le rendement futurs, y compris la capacité de la société de réaliser des économies d'exploitation et de maintenir des volumes de ventes élevés, un roulement élevé des stocks et un roulement élevé des comptes débiteurs.

Les lecteurs sont prévenus que ces hypothèses pourraient se révéler erronées en tout ou en partie. Les résultats réels de la société peuvent différer sensiblement de ceux prévus dans tout énoncé prospectif.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats exprimés, implicites ou projetés dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent, entre autres, les risques associés aux éléments suivants :

- la scission des activités du secteur du porc ne se déroule pas tel qu'il était prévu (selon le calendrier prévu ou pas du tout), notamment en raison de la non-satisfaction des conditions de la transaction;
- la scission des activités du secteur du porc n'offre pas les avantages escomptés, y compris la capacité des sociétés séparées de réussir chacune en tant que société publique autonome;
- les effets imprévus de l'annonce et de la scission potentielle sur le cours des titres de la société ou sur la performance financière de la société;
- les résultats de la mise en œuvre, par chacune des sociétés séparées, de leurs plans d'affaires respectifs, la mesure dans laquelle les avantages sont réalisés ou non et le calendrier de réalisation de ces avantages, y compris les répercussions sur les résultats financiers de chacune;
- la présence ou l'absence d'adaptations ou de changements structurels survenus depuis la reprise économique après la pandémie, qui peuvent avoir des répercussions sur l'exploitation et le rendement financier de la société, ainsi que les répercussions continues des tendances macro-socio-économiques et des conflits mondiaux;
- les tendances macroéconomiques, y compris l'inflation, les comportements des consommateurs, les indicateurs de récession, la disponibilité de la main-d'œuvre, la dynamique du marché du travail et les tendances du commerce international (y compris les marchés mondiaux du porc);
- les résultats de l'exécution des plans d'affaires de la société, la mesure dans laquelle les avantages sont réalisés ou non, et le moment où ces avantages sont réalisés, y compris les répercussions sur les flux de trésorerie;
- la concurrence, les conditions du marché et les activités des concurrents et des clients, y compris l'expansion ou la contraction de catégories clés; les pressions inflationnistes; la dynamique sur le marché du porc et les marges à l'exportation au Japon;
- la cybersécurité, la maintenance et l'exploitation des systèmes d'information, des processus et des données de la société, la récupération, le rétablissement et les répercussions à long terme de l'événement de cybersécurité, le risque d'événements de cybersécurité futurs, les actions de tiers, les risques de violation des données, l'efficacité du plan de continuité des activités et de son exécution, et la disponibilité de l'assurance;
- la santé du bétail, y compris l'incidence de pandémies potentielles;

- le commerce international et l'accès aux marchés et aux approvisionnements, ainsi que les dynamiques sociales, politiques et économiques, les conflits mondiaux;
- le rendement d'exploitation, y compris les niveaux d'exploitation de fabrication, les taux d'exécution des commandes et les pénalités;
- la disponibilité et l'accès au capital, et la conformité aux clauses restrictives des facilités de crédit;
- les décisions à l'égard de tout remboursement de capital aux actionnaires;
- l'exécution de projets d'immobilisations et les investissements dans l'entretien;
- la salubrité des aliments, la responsabilité des consommateurs et les rappels de produits;
- le changement climatique, la réglementation sur le climat et le rendement de la société en matière de développement durable;
- la gestion stratégique des risques;
- les acquisitions et les cessions;
- les fluctuations des marchés de la dette et des actions;
- les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change;
- les actifs et passifs des régimes de retraite;
- la nature cyclique du coût et de l'approvisionnement des porcs et la nature concurrentielle du marché du porc en général;
- l'efficacité des stratégies de couverture des produits de base et des taux d'intérêt;
- l'incidence des variations de la valeur de marché des actifs biologiques et des instruments de couverture;
- le système de gestion de l'approvisionnement pour la volaille au Canada;
- la disponibilité des ingrédients pour les protéines végétales;
- la propriété intellectuelle, y compris l'innovation de produits, le développement de produits, la stratégie de la marque et la protection des marques de commerce;
- la consolidation des opérations et l'accent mis sur les protéines;
- le recours à des fabricants à façon;
- la réputation;
- les conditions météorologiques;
- la conformité à la réglementation gouvernementale et l'adaptation aux changements législatifs;
- les réclamations juridiques réelles et envisagées;
- l'incidence des tendances et des changements dans les goûts des consommateurs et leurs habitudes d'achat;
- les règlements environnementaux et les passifs environnementaux éventuels entraînés par ceux-ci;
- la consolidation du commerce de détail;
- les questions d'emploi, y compris le respect des lois en vigueur dans le cadre du droit du travail dans de nombreux territoires de compétence, les risques liés à d'éventuels arrêts de travail en raison du non-renouvellement de conventions collectives, au recrutement et au maintien en poste de personnel qualifié et au fait de se fier au personnel clé et à la planification de la relève;
- le prix des produits;
- la gestion de la chaîne d'approvisionnement de la société;
- l'incidence des modifications apportées aux Normes internationales d'informations financières (« IFRS ») et à d'autres normes comptables que la société doit respecter à des fins de réglementation;
- d'autres facteurs décrits dans la rubrique intitulée « Facteurs de risque » présentée dans le présent rapport de gestion.

La société tient à rappeler au lecteur que la liste des facteurs qui précède n'est pas exhaustive.

Les lecteurs sont également prévenus que certains des renseignements prospectifs, tels que les énoncés concernant les dépenses en immobilisations futures, l'augmentation de la marge du BAIIA ajusté et la capacité de la société à atteindre ses objectifs financiers ou à concrétiser ses prévisions, peuvent être considérés comme des perspectives financières aux fins de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Ces perspectives financières sont présentées pour évaluer les bénéfices futurs potentiels et les utilisations futures prévues des flux de trésorerie, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les lecteurs ne doivent pas présumer que ces perspectives financières seront réalisées.

Des informations sur les facteurs de risques sont présentées de façon plus détaillée dans la rubrique intitulée « Facteurs de risque » que vous trouverez dans le rapport de gestion annuel de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, lequel est accessible sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca. Le lecteur devrait se reporter à cette rubrique pour plus de précisions. D'autres renseignements concernant la société, y compris sa notice annuelle, sont disponibles sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document n'ont valeur qu'à la date des présentes. À moins que la loi ne l'impose, la société ne prend aucun engagement de mettre à jour publiquement ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, de faits nouveaux ou autrement. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont expressément et entièrement sous réserve de la présente mise en garde.

20. À PROPOS DE LES ALIMENTS MAPLE LEAF INC.

Les Aliments Maple Leaf est une entreprise chef de file de produits de protéines qui fabrique des produits alimentaires de façon responsable sous des marques de premier plan comme Maple Leaf^{MD}, Maple Leaf Prime^{MD}, Maple Leaf Natural Selections^{MD}, Schneiders^{MD}, Schneiders^{MD} Country Naturals^{MD}, Mina^{MD}, Greenfield Natural Meat Co.^{MD}, Lightlife^{MD} et Field Roast^{MC}. La société emploie environ 13 500 personnes et exploite ses activités principalement au Canada, aux États-Unis et en Asie. Le siège social de la société est situé à Mississauga, en Ontario, et ses actions sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole MFI.